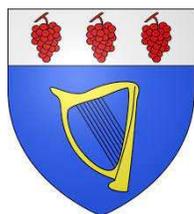




**CREATION D'UN PARKING TEMPORAIRE ET PAYSAGÉ DE 105 PLACES
EN PERIPHERIE DU CENTRE-VILLE DE SAINTE-CECILE LES VIGNES / CHEMIN DE MOREAU**

ANNEXE CAS PAR CAS



Novembre 2022
Mairie de Sainte –Cécile les Vignes

Sommaire

Plan de situation général
Plan de situation de l'opération

Présentation du contexte

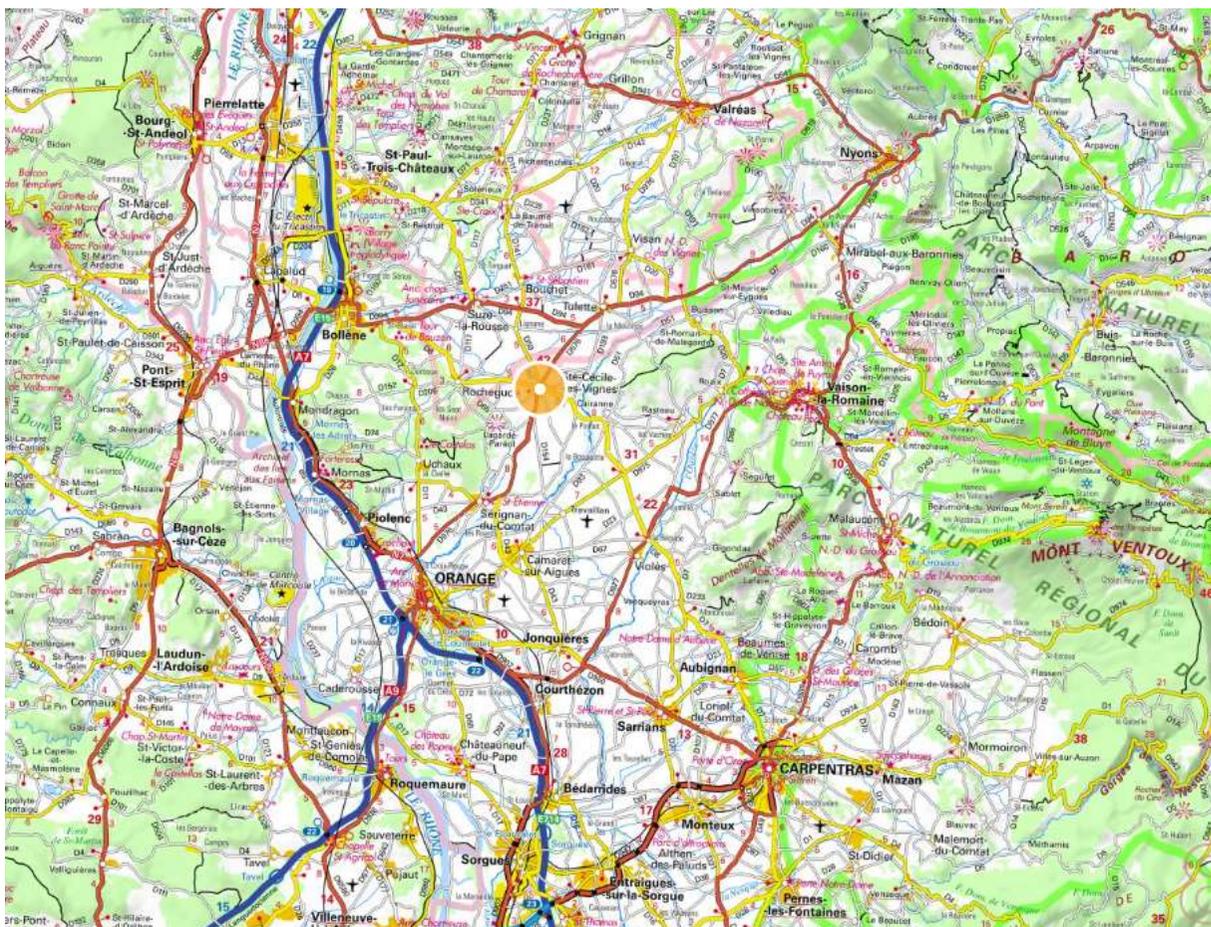
Description de l'état initial

Description sommaire des travaux envisagés

Description des incidences et mesures envisagées

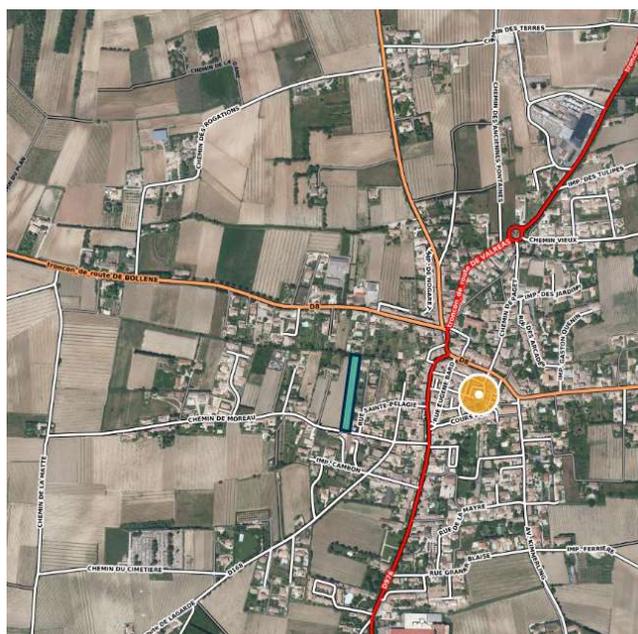
Conclusion

Plan de situation général



La commune de Sainte-Cécile les Vignes est une commune rurale vivante située à 15km d'Orange, 15km de Bollène et 25km de Vaison la Romaine.

Plan de situation de l'opération



Le projet de parking public communal se situe à l'Ouest de la commune, le long du chemin de Moreau.

Parcelle AK 0183
Surface : 3 997 m²



Présentation du contexte



La commune de Sainte-Cécile les Vignes est une commune de 2500 habitants, située en dehors des zones d'attraction des villes. Sainte-Cécile les Vignes est une commune très vivante accueillant de nombreux commerces, des écoles, un collège et des infrastructures de sports.

Un marché hebdomadaire important se déroule sur le cour du Portalet le samedi matin. Ce cour accueille aussi de nombreuses manifestations permettant le rayonnement de la commune.

Depuis le début du mandat, l'équipe municipale a lancé un programme de travaux afin de sécuriser le secteur et permettre un accueil correct de tous les types d'usagers.



Description du programme de sécurisation et d'accueil correct de tous les types d'utilisateurs

OBJECTIFS

1/ Ramener la sérénité sur le Cours Jean Jaurès tous les jours

2/ Isoler physiquement le Cours du Portalet les jours de manifestation

3/ Créer une signalétique renforcée

4/ Créer des cheminements piétons sécurisés entre les aires de stationnement et le cours du Portalet

5/ Favoriser le stationnement sur des aires dédiées

Action 1 : Mettre en sens unique le Cours du Portalet et supprimer le Stop, et mettre en place des bornes pour isoler le cours les jours du marché

Action 2 : Créer une signalétique adaptée pour indiquer les commerces, les parkings, les temps de parcours ...

Action 3 : Agrandir la zone 20 km/h les jours de marché

Action 4 : Requalifier le square Arnaud Beltrame pour favoriser l'utilisation du passage piétonnier Castiglione, créer des espaces de stationnement vélos et créer de nouveaux espaces de détente

Action 5 : Créer un nouvel espace de stationnements complémentaires

L'opération qui nécessite la demande d'examen au cas par cas, est l'action n°5, création d'un espace de stationnements complémentaires.

Action 5 : Créer un nouvel espace de stationnements complémentaires

Le principe est de créer un parc de stationnements simple en graviers perméables avec des noues et arboré.

Le parking pourra contenir environ 105 véhicules.



Description de l'état initial du site

QUELQUES PHOTOS :

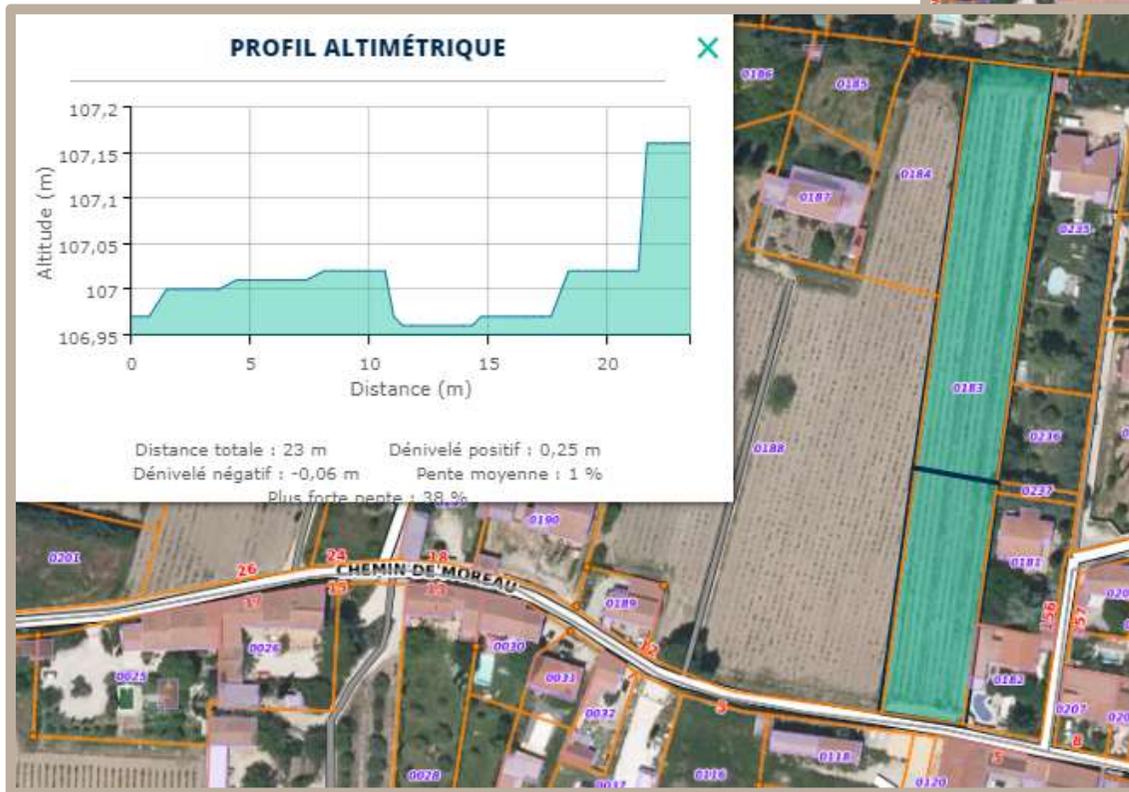
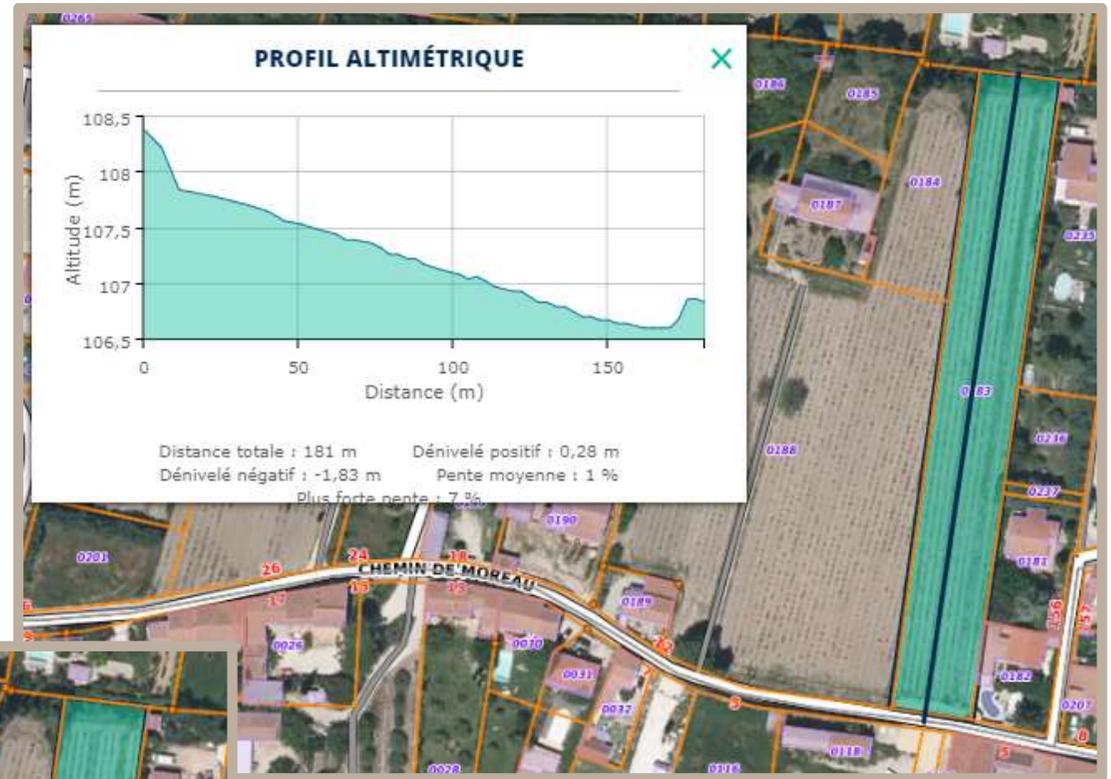


TOPOGRAPHIE :

Le site est en pente faible du Nord vers le Sud, le chemin de Moreau étant en surplomb du site de 40cm environ.

La pente est d'environ 1%.

En direction Ouest / Est, le site est quasiment plat.





ARRÊTÉ du 24 FEV. 2016
portant approbation du
plan de prévention des risques d'inondation du bassin-
versant de l'Aygues, de la Meyne et du Rieu sur la
commune de Sainte-Cécile-les-Vignes

LE PRÉFET DE VAUCLUSE,
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

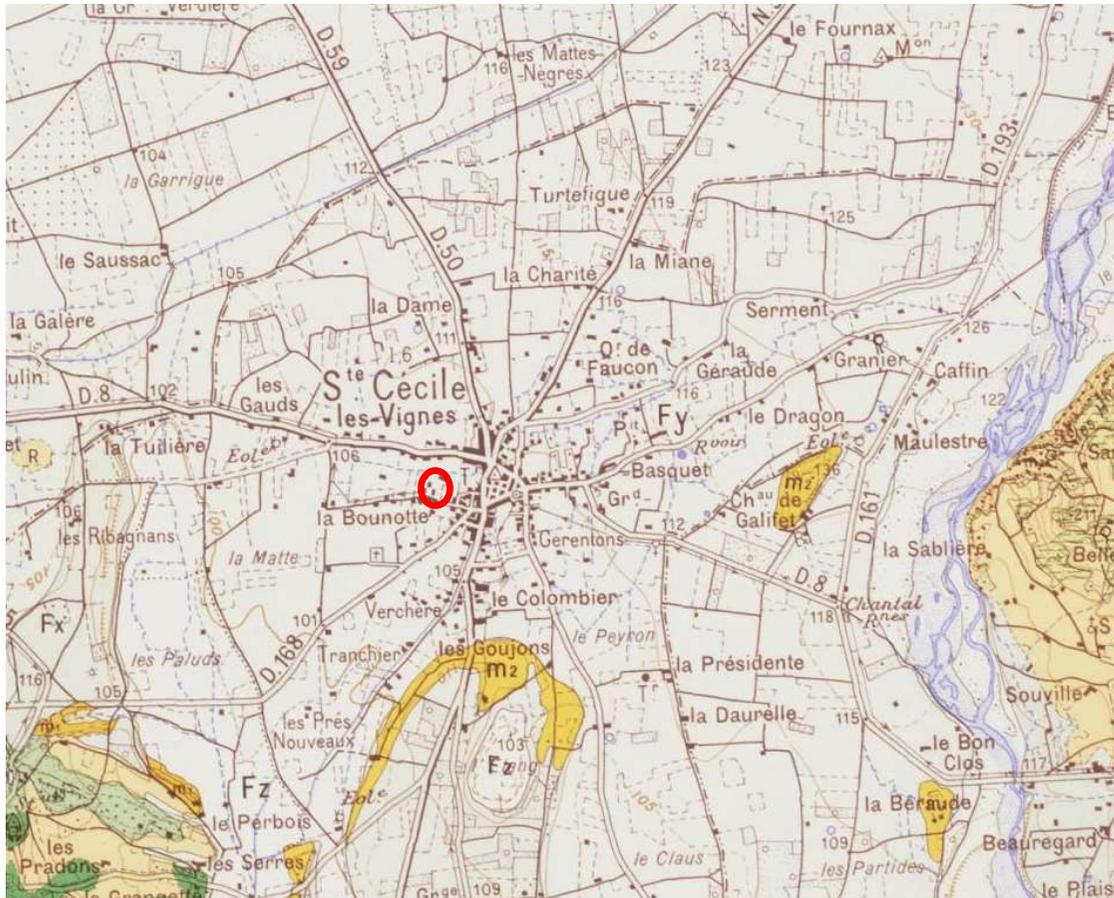
La zone verte est une zone d'aléa résiduel, comprise entre la limite de la crue de référence et la limite du lit majeur hydrogéomorphologique. La cote de référence est de 0,50m.

Le site est dans le périmètre du **Plan de Prévention des Risques Inondation du Bassin Versant de l'Aygues, de la Meyne et du Rieu.**

Le site est en zone verte.

GEOLOGIE :

Le site est classé Fy, ce sont des alluvions anciennes (Würm).



Extrait infoterre.brgm.fr

SITES POLLUES :

La commune de Sainte-Cécile les Vignes ne comporte pas de site pollué nécessitant l'intervention des pouvoirs publics.

MASSES D'EAU SOUTERRAINES :

La commune de Sainte-Cécile les Vignes comporte :

- Masse d'eau 1 : Alluvions de la Plaine du Comtat (Aigues – Lez)
- Masse d'eau 2 : Molasses miocènes du Comtat

MONUMENTS ET SITES CLASSES OU INSCRITS :

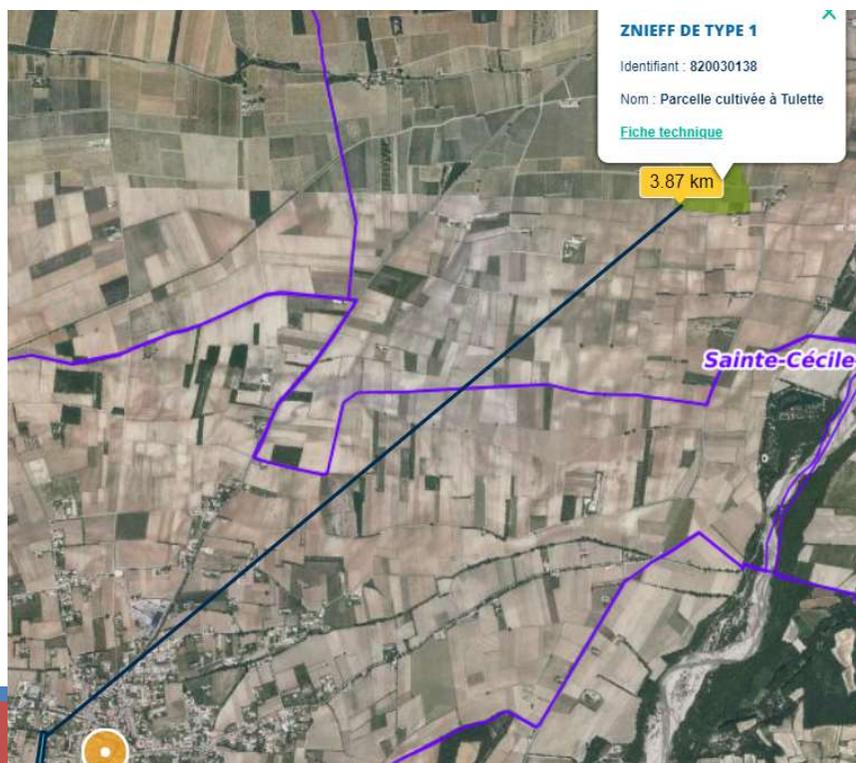
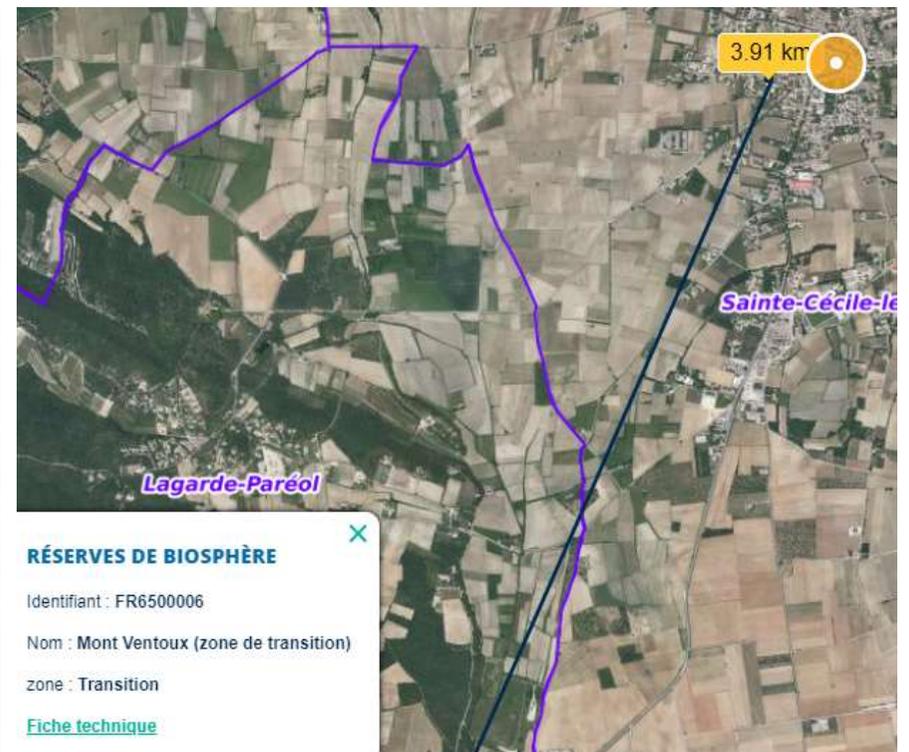
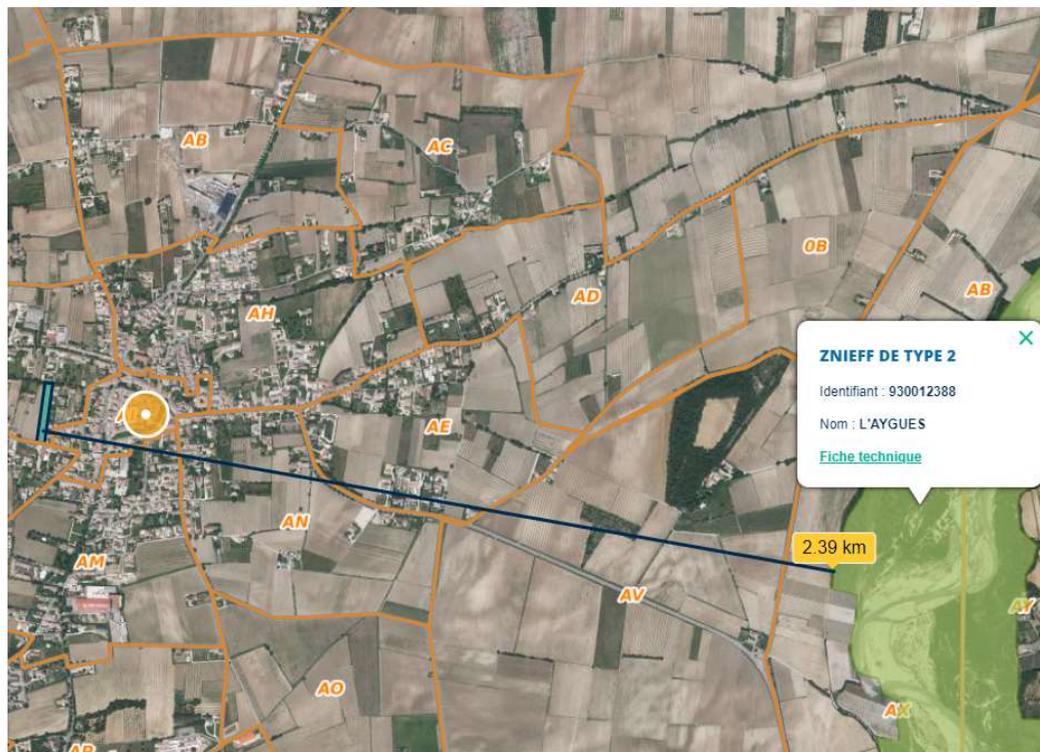
La commune de Sainte-Cécile les Vignes ne comporte pas de site pollué nécessitant l'intervention des pouvoirs publics.

ESPACES PROTEGES :

L'opération se situe à :

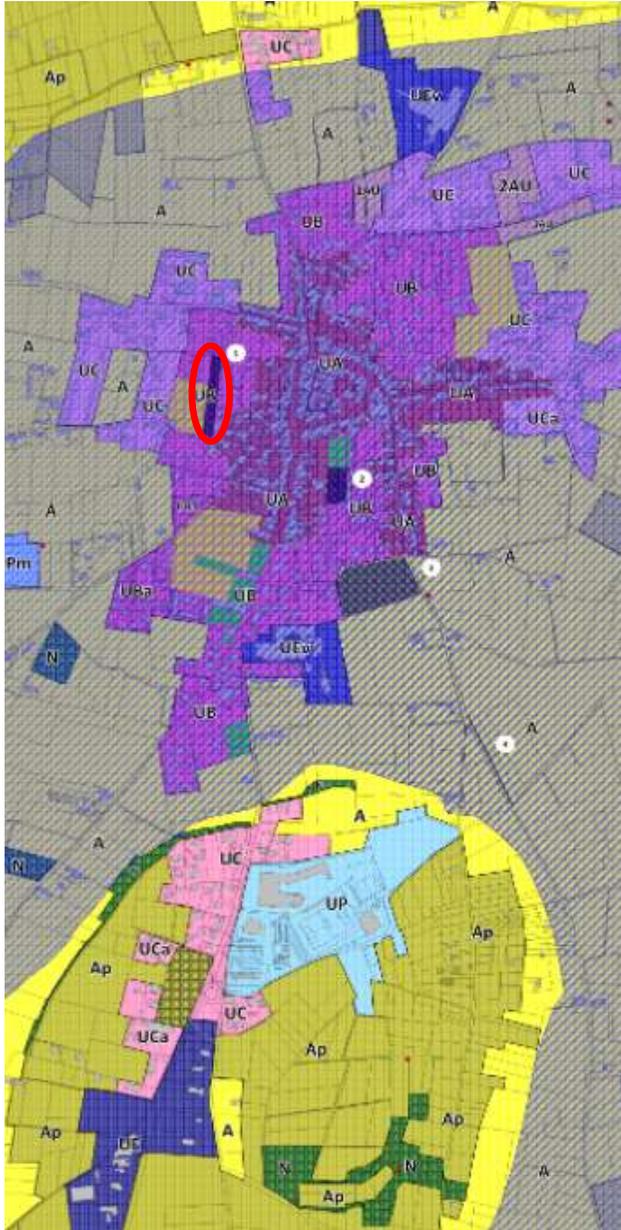
- 2,4km Znieff de type 2 n° 930012388 L'Aygues
- 3,9km Znieff de type 1 n° 820030138 Parcelle cultivée à Tulette
- 2,4km Site Natura2000 Habitats n° FR 9301576 L'Aigues
- 3,9km Réserve de Biosphère n° FR6500006 Mont Ventoux (zone de transition)

Voir Cartographies page suivante.



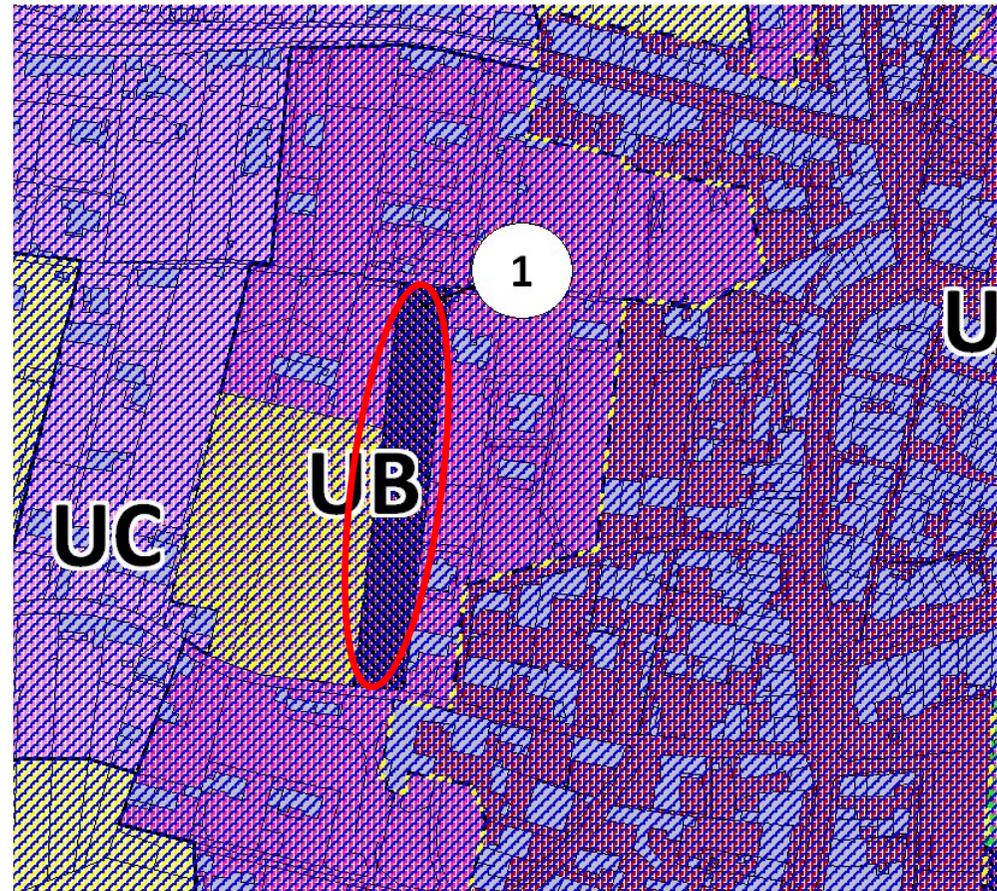
URBANISME :

Le site est classé en zone UB du PLU de la Commune



Le terrain est aussi en EMPLACEMENT RESERVE au bénéfice de la Commune pour réaliser une aire de stationnements.

Extrait plan de zonage 3-2 PLU



Le PROJET



Le maître d'ouvrage est la **MAIRIE de SAINTE-CECILE les VIGNES**.

Le projet consiste à créer une aire de stationnement temporaire pour les voitures, pouvant accueillir jusqu'à 105 véhicules.

Cet espace est prévu en gravier, structuré par des noues paysagées.

L'espace est à créer pour juin 2023.

Aménagement de référence : Chateauneuf de Gadagne – parking de l'Arbousière



Incidences du projet sur l'environnement et mesures envisagées.

TOPOGRAPHIE :

Le site est en pente faible du Nord vers le Sud.

La pente est d'environ 1% environ.

L'opération prévoit de conserver les altimétries du terrain naturel, en y ajoutant les noues et un bassin d'infiltration.

HYDROGRAPHIE / PPRI :

Le site est longé en limite Nord par un ancien fossé d'irrigation provenant de l'Aygues.

Le site est en zone verte au PPRI.

L'opération prévoit de conserver les altimétries du terrain naturel, en y ajoutant les noues et le bassin d'infiltration.

Le projet prévoit de compenser l'impact de l'augmentation de l'imperméabilisation du site en créant ces espaces de rétention. Elles serviront pour le volet quantitatif et le volet qualitatif de l'eau.

En restant très proche du terrain naturel, l'impact sur la zone inondable figurant au PPRI sera négligeable.

L'opération n'est pas soumise à dossier LOI sur EAU.

URBANISME :

Le projet est compatible avec le PLU.

Il s'agit d'un projet ancien figurant au Plu sous la forme d'un emplacement réservé.

GEOLOGIE :

Le site est classé Fy, ce sont des alluvions anciennes (Würm)

Le projet ne prévoit pas de fondations profonde. Les terrassements sont prévus jusque -0,50m. Un traitement de sol en place est envisagé pour limiter l'utilisation de matériaux calcaires.

MASSES D'EAU SOUTERRAINES :

La commune de Sainte-Cécile les Vignes comporte :

- Masse d'eau 1 : Alluvions de la Plaine du Comtat (Aigues – Lez)
- Masse d'eau 2 : Molasses miocènes du Comtat

Le projet prévoit de n'accueillir que des voitures. Des noues d'infiltration sont prévues, qui permettront de dépolluer l'eau et limiter la propagation de polluants.

FAUNE FLORE :

Le site est à quelques kilomètres d'un site Natura 2000 Habitats (L'Aygues).

Le projet n'est pas en liaison direct avec ce site.

La haie située au Nord de l'opération sera conservée.

Le projet prévoit de paysager l'ensemble notamment avec des arbres de hautes tiges d'essences variées : tilleuls, érables, chênes verts, saules, qui correspondent aux essences locales existantes.

CONCLUSION

Le projet de création d'un parking temporaire paysagé de 105 places sur une surface de 3997 m² à proximité du centre ville de Sainte-Cécile les Vignes, chemin de Moreau est un projet compatible avec le PLU, ne nécessitant pas de dossier de Loi sur Eau.

Grâce à ce projet, la gestion des véhicules dans le centre-ville sera améliorée en particulier lors du marché hebdomadaire du samedi.

L'analyse des bénéfices / risques et l'analyse bénéfice / coût sont largement positives.